

Le PEV contre la publicité pour le vin et la bière à la TV, car cela double la consommation.

La publicité télévisée pour l'alcool : un problème actuel

COMMUNIQUE

La télévision ne doit pas diffuser de publicité pour l'alcool. Des études ont en effet démontré que la publicité télévisée double la consommation. « La protection de la jeunesse et des adolescents est beaucoup plus importante que les quelques millions de francs de recettes publicitaires supplémentaires pour les radios et les télévisions », souligne le conseiller national du PEV Ruedi Aeschbacher.

Bottelones, Binge-Drinking, fans de foot saouls. Les ambulanciers en ont assez des fêtards qu'ils ramassent samedi après samedi pour les emmener aux urgences, et cela aux coûts de la collectivité. Il est flagrant que tout doit être mis en œuvre afin d'empêcher au maximum les abus d'alcool. Pour cela, les radios et télévisions suisses devraient renoncer à des recettes de 8 à 12 millions. Cela semble d'autant plus justifié que des études ont été rendues publiques, démontrant que la publicité pour l'alcool conduit à une consommation deux fois plus importante.

Pour le président du PEV, Heiner Studer, une chose est certaine : « La publicité pour alcool n'a pas sa place à la télévision. C'est un non sens que l'Etat, d'un côté, dépense des millions pour la prévention, alors que de l'autre côté, il permet la publicité pour l'alcool influençant ainsi la consommation ». C'est pour cela que selon Studer la décision du conseil national d'accepter la publicité pour le vin et la bière est totalement incompréhensible. Il est d'autant plus réjouissant que le conseil des Etats ait aujourd'hui décidé de demeurer ferme quant à l'interdiction générale.

« Les excès et les abus d'alcool représentent encore largement le problème le plus important de dépendance dans notre pays », a constaté la semaine passée le conseiller national Ruedi Aeschbacher devant le Parlement. « Cela coûte environ 6,5 milliards de francs chaque année à notre société. De plus, cela implique quotidiennement d'énormes souffrances, pour les personnes concernées tout d'abord, pour leur famille ainsi que pour leur entourage. Les jeunes sont ceux qui sont particulièrement mis en danger et qui nécessitent le plus de protection. C'est dans cette population précisément que la consommation d'alcool a drastiquement augmenté ces dernières années ». C'est pourquoi la prévention – particulièrement parmi la jeunesse – est plus nécessaire que jamais. Celle-ci ne doit sous aucun prétexte être mise en danger et être affaiblie par la publicité pour l'alcool dans les médias électroniques.

Le PEV estime que la prévention contre l'alcool, tout comme la santé publique sont beaucoup plus importantes que le commerce des producteurs de vins et de bières. « La protection de la jeunesse et des adolescents est beaucoup plus importante pour nous que les quelques millions de francs de rentrées publicitaires supplémentaires pour les radios et les télévisions », souligne Ruedi Aeschbacher. Pour le PEV, il est donc clair que la publicité pour le vin et la bière n'a rien à faire à la télévision.

Zurich, le 3 juin 2009/nh/mh

Pour tout renseignement:

Heiner Studer, Président du PEV Suisse: 079 445 31 70

Conseiller national, Ruedi Aeschbacher: 076 379 33 84

Joel Blunier, Secrétaire général du PEV Suisse: 076 379 76 79

Niklaus Hari, Chargé de communication, PEV Suisse: 079 202 72 27